Distribution: Restreinte EB 2004/82/INF.5 4 août 2004

Original: Anglais Français



#### FIDA

#### FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE

Conseil d'administration – Quatre-vingt-deuxième session

Rome, 8-9 septembre 2004

### RAPPORT DE SITUATION SUR LE REMBOURSEMENT DU PRINCIPAL ET LE RÈGLEMENT DES INTÉRÊTS

1. Le présent document a été établi dans le but de donner aux membres du Conseil d'administration des informations concises et à jour sur la situation des arriérés au 30 juin 2004. Il contient les récapitulatifs suivants:

Tableau I – Situation des arriérés par région par rapport à l'an dernier

Tableau II – Emprunteurs ayant des arriérés de plus de 75 jours

Tableau III – Emprunteurs pour lesquels un plan de règlement des arriérés a été approuvé

- 2. En ce qui concerne le tableau III, les Administrateurs sont priés de noter que la Guinée-Bissau, la Sierra Leone et la République démocratique du Congo bénéficieront de l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés (PPTE) une fois le point d'achèvement atteint. Il leur sera également accordé un allégement transitoire.
- 3. Il convient de noter que le nombre d'emprunteurs accusant des arriérés de plus de 75 jours a diminué, passant de 16 au 30 juin 2003 à 13 au 30 juin 2004.

Tableau I

## SITUATION DES ARRIÉRÉS PAR RÉGION PAR RAPPORT À L'AN DERNIER au 30 juin 2004 (en milliers de USD)

Région	Nombre de prêts	Remboursement du principal	Intérêts et commissions de services	Total arriérés	Pourcentage
Afrique de l'Ouest et du Centre					
au 30 juin 2004	35	24 523	11 884	36 407	46
au 30 juin 2003	29	22 374	10 412	32 786	45
Afrique orientale et australe					
au 30 juin 2004	12	5 424	1 783	7 207	9
au 30 juin 2003	11	3 886	1 140	5 026	7
Asie et Pacifique					
au 30 juin 2004	4	711	152	863	1
au 30 juin 2003	3	681	119	800	1
Amérique latine et Caraïbes					
au 30 juin 2004	2	12 949	7 501	20 450	26
au 30 juin 2003	11	14 535	6 786	21 321	30
Proche-Orient et Afrique du Nord					
au 30 juin 2004	7	10 355	3 295	13 650	18
au 30 juin 2003	11	9 318	3 137	12 455	17
Total pour l'ensemble des régions					
au 30 juin 2004	60	53 962	24 615	78 577	100
au 30 juin 2003	65	50 794	21 594	72 388	100

Tableau II

#### EMPRUNTEURS AYANT DES ARRIÉRÉS DE PLUS DE 75 JOURS au 30 juin 2004 (en milliers de USD)

Emprunteur	Nombre de jours arriérés	Principal	Intérêts	Total arriérés
Libéria*	5 446	10 340	6 334	16 674
Cuba*	5 340	12 914	7 501	20 415
Somalie*	4 890	9 626	3 237	12 863
Congo, R.D.du**	3 496	5 365	2 047	7 412
Guinée-Bissau**	2 040	1 460	520	1 980
Sierra Leone**	1 920	1 052	360	1 412
Togo	1 366	2 449	978	3 427
Îles Salomon	1 336	303	104	407
République centrafricaine	1 126	2 598	999	3 597
Zimbabwe	990	5 059	1 572	6 631
Seychelles	886	184	96	280
Guinée	270	843	468	1 311
Maroc	76	697	49	746
Total		52 890	24 265	77 155

<sup>\*</sup> Les arriérés de ces trois pays, pour lesquels un plan de règlement n'a pu être établi, représentent 64% du total des montants dus au FIDA.

<sup>\*\*</sup> Arriérés qui seront compensés au titre de l'Initiative pour la réduction de la dette des PPTE une fois le point d'achèvement atteint.

# Tableau III

EMPRUNTEURS POUR LESQUELS UN PLAN DE RÈGLEMENT DES ARRIÉRÉS A ÉTÉ APPROUVÉ au 30 juin 2004				
Guinée-Bissau	En avril 2001, le Conseil d'administration a approuvé un allégement de dette pour ce pays dans le cadre de l'Initiative PPTE. Les arriérés seront officiellement compensés une fois le point d'achèvement atteint, soit d'ici la fin de 2005 selon les prévisions. La Guinée-Bisau bénéficie également d'un allégement transitoire.			
Sierra Leone	Le Conseil d'administration a approuvé un allégement de dette pour ce pays dans le cadre de l'Initiative PPTE. Tous les arriérés seront compensés par le Fonds fiduciaire une fois le point d'achèvement atteint, soit en principe d'ici la fin de 2005. La Sierra Leone bénéficiera également d'un allégement transitoire.			
Congo, R.D. du	Cet emprunteur bénéficiera de l'allégement de dette dans le cadre de l'Initiative PPTE approuvé par le Conseil d'administration en décembre 2003. Ce don comprend également la couverture des arriérés et un allégement transitoire. Une fois le point d'achèvement atteint, soit d'ici la fin de 2006 selon les prévisions, les arriérés seront intégralement compensés.			